COLLECTIF DES ASSOCIATIONS UNIES POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE PUBLIQUE DU LOGEMENT DES PERSONNES SANS ABRI ET MAL LOGÉES

Lille, le 29 mars 2016

VIVRE A LA RUE MALGRE LE PRINTEMPS…

Le 31 mars signifiera cette année encore, la fin de la trêve sur les expulsions locatives et des plans hiver de l'hébergement d'urgence pour les personnes privées de domicile personnel.

En cette période de crise, où la solidarité doit être un mot d'ordre plus fort que jamais, et malgré les efforts des acteurs locaux, les moyens nous manquent collectivement. Il en va pourtant de la dignité d'hommes, de femmes et d'enfants que nous croisons tous les jours...

Si Madame la Ministre annonce ce 29 mars 2016 un plan d'envergure concernant la prévention des expulsions et la pérennisation de 2 300 places d'hébergement… à J-1 avant le retour à la rue et la reprise des expulsions : quelle mise en œuvre concrète ?

Des personnes sans-abri qui ne peuvent accéder à un hébergement !

- En dépit des 630 places supplémentaires ouvertes cet hiver dans le Nord et le Pas de Calais, l'offre d'hébergement n'a pas été suffisante pour répondre à toutes les demandes.
- Pas assez de sorties de l'hébergement vers le logement, le secteur est saturé et peu fluide. Or, peu de sorties, c'est peu d'entrées !
- Tous les jours le 115 est contraint de répondre « Désolé, pas de place » à plus de 300 personnes sur l'arrondissement de Lille. Moins d'une personne sur dix qui appellent le 115 reçoit une réponse positive.
- Les places supplémentaires ouvertes lorsque les températures ont été négatives, ont été fermées dès que le temps a été plus clément.

Des expulsions qui ne faiblissent pas et aggravent les situations d'exclusion !

- Près de 8 000 ménages du Nord Pas-de-Calais ont fait l'objet d'une assignation en 2013 comme en 2014, reflet de l'augmentation des situations de précarité. Près de la moitié ont abouti à un commandement de quitter les lieux.
- Plusieurs centaines de ménages de la région ont été contraints de quitter les lieux avec le concours de la force publique sans que ne leur soit forcément proposé une solution digne de logement ou d'hébergement.

Avec la fin des mesures hivernales au 31 mars, les places supplémentaires vont fermer et c'est autant de personnes qui seront remises à la rue.

Dans ce contexte, nous dénonçons une baisse de financements sur les moyens consacrés à l'accompagnement, alors même que nous constatons une hausse des situations de détresse.

Le CAU présente à la ministre du logement une charte d'engagements « pour redonner un espoir aux personnes sans abri et mal logées ».

Dans le Nord Pas de Calais, le collectif des Associations Unies appellent

• Au respect du « droit à l'hébergement », des principes d'accueil inconditionnel et de continuité de l'hébergement.
• A la fin de la gestion saisonnière de la grande exclusion pour qu'aucune personne hébergée l'hiver ne soit remise à la rue sans solution de relogement ou d'hébergement avec un accompagnement adapté.
• A la mise en place de moyens suffisants pour le développement de la politique du « logement d'abord ».
• A la mise en œuvre d'une réelle politique de prévention des expulsions en accompagnant les ménages dès les premières difficultés à payer leur loyer.
• A la mise en œuvre d'un moratoire des expulsions locatives, de terrains ou squats lorsqu'il n'y a pas de solution alternative et durable, pour ne pas augmenter le nombre des personnes sans domicile, alors que les dispositifs d'hébergement sont déjà saturés.
• A la sanctuarisation d'une politique de logement abordable aux ménages les plus fragiles avec l'augmentation de l'offre de logements très sociaux, l'encadrement des loyers, la revalorisation des aides au logement et l'extension des mesures de garantie des loyers.

Etat, Collectivités territoriales, Services, Associations, Bailleurs publics et Bailleurs privés, Elus … Chacun de nous dispose d'une partie de la réponse.

Contacts Presse :

Philippe DUMOULIN - Vice-Président FNARS Nord Pas-de-Calais
association@fnarsnpdc.com - 06 47 93 03 04

Nicolas DEVREESE - Agence Régionale de la Fondation Abbé Pierre
ndevreese@fap.fr - 03 20 14 34 54

Marine LEMOINE - URIOPSS
m.lemoine@uriopss-npdc.asso.fr - 03 20 12 85 74

Signataires :

- ABEJ Solidarité
- Association Nationale des Compagnons Bâtisseurs
- Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies et Accompagnées
- Chantier Ecole Nord Pas-de-Calais
- Collectif des SDF de Lille
- COORACE Nord Pas-de-Calais
- DAL - Droit au Logement
- FAPIL Nord Pas-de-Calais Picardie
- FNARS Nord Pas-de-Calais
- Fondation Abbé Pierre - Agence Régionale Nord Pas-de-Calais
- Fondation Armée du Salut – Lille/Dunkerque
- Habitat et Humanisme 59-62
- Les Enfants de Don Quichotte Nord Pas-de-Calais
- Médecin du Monde Nord Pas-de-Calais
- Secours Catholique Délégation du Nord - Lille
- Union Territoriale Soliha Hauts-de-France
- UNAFAM – Délégation Nord
- URIAE Nord Pas de Calais
- URIOPSS Nord Pas-de-Calais